

Le 28 janvier 2014

Communiqué de presse

Distinctions Chevalier du mérite agricole

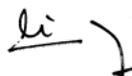
A l'occasion de l'assemblée générale 2013, honoré de la présence de Michel GOBET Président du CDOS 95, Martine VINCENT Vice présidente du CDOS 95, Thierry KILNG Représentant Marc MOULINET Directeur de la DDCS 95, Claude LERNOULD représentant François LUCAS Président du CREIF, les Responsables des selleries PADD à Saint Ouen L'Aumône et FIERE ALLURE à Soisy sous Montmorency, les Responsables des centres équestres du Val d'Oise Christian LIBES Président du Comité Département d'Equitation du Val d'Oise, a porté au grade de Chevalier du Mérite Agricole, Jean Louis BUSSEREAU.

Jean Louis BUSSEREAU, Directeur du Haras de la Chapelle, cavalier, Président de la Commission de saut d'obstacles, Juges jeunes chevaux, Membre de l'ANSF, investit dans la vie collective et associative, tant au niveau local et national il participe de façon active au développement de l'élevage et de la discipline du saut d'obstacles.

Pour tous renseignements : CDEVO Tel : 01.39.59.74.02.

La famille équestre Val d'Oisienne est honorée de cette brillante récompense.

Le Président



Christian LIBES

VAL-D'OISE



FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉQUITATION
COMITÉ DÉPARTEMENTAL D'ÉQUITATION



Christian LIBES – Jean Louis BUSSEREAU



Jean Louis BUSSEREAU

Crédit photo : CDEVO.

CDEVO Maisons des Comités Sportifs Jean Bouvelle 106 rue des Bussys
95600 EAUBONNE ☎ 01.39.59.74.02 📠 01.39.59.74.02

E-mail CDEVO95@aol.com sites Internet : equitation95.com - ffe.com

Association 1901 : W953000852 – Siret : 413 288 192 000 29 – APE : 9319 Z – Siren : 413 288 192



Équitation : plusieurs gérants de centres valdoisiens récompensés
(30/01/2014 15:25)

Stéphane Le Foll, ministre de l'Agriculture, a attribué la Croix de Chevalier du Mérite Agricole à Jean Louis Bussereau, gérant du Centre Equestre Haras de la Chapelle à Vallangoujard, à François Lejour, gérant du centre équestre Les Acacias à Marines et à Michel Clevy, gérant du centre équestre Moulin de Sannois à Sannois.

Le premier a été honoré par l'ensemble de ses pairs, le 27 janvier dernier, lors de l'assemblée générale du Comité Départemental d'Équitation qui se déroulait à la Maison des Comités Départementaux à Eaubonne. Les deux autres ont été médaillés respectivement par les maires de Marines et Vallangoujard.



http://www.vonews.fr/article_24164
©vonews - Jan 2014